

MARINE ROYALE.

7

Port de Brest.

Conformément aux ordres de M<sup>re</sup> le Vice-Amiral,  
Préfet maritime,

Il est ordonné à M<sup>re</sup> Toud'huire, 1<sup>er</sup> Classe,  
Officier de V. et de la marine, de s'embarquer sur  
le Sixième, Commandé par M<sup>re</sup> Houry, Capitaine  
de Corvette.

Emery L'auvère 1<sup>er</sup> M.  
Le Commis d'Etat  
A. G. L'homme

Le présent sera enregistré aux Bureaux des Revenues.

Brest, le 1<sup>er</sup> Octobre 1846.

L. Le C-A. Major général,

Le Major de la Marine  
De Graville



Im<sup>re</sup> aux Revenues, rôle de la Marine  
J. B. Diderot

Enregistré au Secrétariat  
de l'Etat Major général.  
n<sup>o</sup> 186

Rebrot

Emery aux Revenues  
Jalès à terre  
Deperce

1840

1840

1840

1840

1840